

SENSIBILISER LES USAGERS DE LOISIRS NAUTIQUES AUX SPÉCIFICITÉS MARITIMES DU GOLFE DU MORBIHAN

24/04/2018 SB

Territoire



Parc naturel régional du golfe du Morbihan

Enjeux détaillés

Fonds marins (dont zostère), qualité de l'eau, partage de l'espace, respect de la réglementation

Activités /pratiques /facteur d'influence

Information, sensibilisation et formation des usagers du site (loisirs et professionnels) pour une meilleure prise en compte des sensibilités environnementales, de la réglementation et des différents usages.

Contacts

Parc naturel marin du golfe du Morbihan
Responsable : Ronan PASCO,
responsable du pôle Mer et Littoral -
02.97.62.75.20 ronan.pasco@golfe-morbihan.fr

Problématique/objectif (de gestion)

Dans le Golfe du Morbihan, les loisirs nautiques sont très présents : voile, plongée sous-marine, kayak, paddle, plaisance. Plusieurs armateurs de navires à passagers transportent plusieurs dizaines de milliers de visiteurs chaque été. Cette forte fréquentation engendre des pressions sur l'espace terrestre et maritime et fragilise les équilibres du territoire.

Par ce projet, le Parc a souhaité mettre en place une sensibilisation pro-active. L'objectif était d'informer et de sensibiliser les usagers de loisirs nautiques aux spécificités de l'espace maritime du Golfe du Morbihan, en termes de navigation, d'éco-gestes, de sécurité et de respect de la réglementation spécifique du territoire mais aussi aux bonnes pratiques pour limiter les impacts sur le milieu naturel marin (herbiers de zostère en particulier).

Contexte/Méthodologie/ Mise en œuvre

Cette action a visé 3 types de publics :

- les encadrants de structures de loisirs nautiques (clubs, associations, loueurs...) pour des formations avant-après saison,
- les passagers des navires de transport maritime à bord desquels une animatrice/médiateur informait/sensibilisait les passagers,
- les plaisanciers rencontrés par une animatrice/médiateur sur plan d'eau allant à la rencontre des plaisanciers dans les zones de mouillages avec le bateau du parc.



Sensibilisation de
plaisanciers en 2017

Partenaires / Gouvernance / Financement

Partenaires institutionnels : DDTM 56, DDCS 56

Partenaires techniques :

- Clubs de loisirs nautiques du golfe du Morbihan (kayak, voile, paddle)
- Canoé-kayak Club de Vannes
- Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne-Sud
- Compagnies de transport maritime : Navix, Izenah, Angelus, Passeur des Iles

Partenaire financier : Agence Française pour la Biodiversité

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

ecONAV

Coûts (pour le gestionnaire)

Cout pour 1 année, dont concentration sur les 3 mois d'été : 26010,48 €
Fournitures, carburant : 1523,30 €
Frais de mission : 865 €
Frais de personnel : 23622,18 €

Coûts (pour l'utilisateur)

Gratuit

Calendrier

Les contacts avec les armateurs ont été pris en amont de la saison. Prévoir une semaine de formation afin que le médiateur appréhende le territoire et les messages à faire passer.

Témoignage

« A bord du "Mor-Bihan", une découverte du Golfe tout en douceur. Le bateau est agréable, le personnel sympa, les commentaires faciles et agréables. Le plus, la présence à bord d'une personne représentant le Parc naturel régional. Escale à l'Île aux Moines pour un moment de pur plaisir. Merci aux bretons pour cette bonne journée. »

Un passager du Mor-Bihan (Navix)

Difficultés rencontrées

Pas de difficultés particulières à mobiliser les partenaires, avec lesquels le Parc a des relations depuis de nombreuses années. On peut regretter que une compagnie de transport maritime n'ait pas souhaité participer;



Guide « Cap sur la Petite Mer

Descriptif technique

Les sessions de formation/sensibilisation peuvent être individualisées auprès des structures de loisirs nautiques ou collectives avec la présence de plusieurs structures sur une demi-journée. La session prend la forme d'une intervention en salle au cours de laquelle sont abordés la biodiversité, la réglementation spécifique au territoire marin, les outils d'aménagement et/ou de planification maritime, les bonnes pratiques et la connaissance des autres usagers du plan d'eau. L'objectif est que ces encadrants deviennent des ambassadeurs du Parc en transmettant les messages de sensibilisation à leurs stagiaires, clients, membres...

Une médiatrice a embarqué sur les bateaux de 4 armateurs volontaires qui proposent des croisières sur le Golfe du Morbihan. Son rôle était de répondre à toutes les questions que peuvent se poser les passagers, dont les réponses ne sont pas dans les commentaires du capitaine. Le Parc a également proposé des compléments aux commentaires des pilotes. Cette présence a permis de sensibiliser les équipes navigantes. Les capitaines ont rapidement adopté et utilisé les commentaires du parc.

Une seconde médiatrice, présente sur le plan d'eau au quotidien, allait à la rencontre des plaisanciers pour les sensibiliser sur la réglementation et les bonnes pratiques mais surtout pour répondre aux questions précises qu'ils pouvaient se poser.

Pour ces trois missions, le Parc disposait de différents documents qu'il avait créé précédemment : guide des bonnes pratiques en mer, BD sur les herbiers de zostères, atlas cartographique... Ces outils étaient, notamment, très pratiques pour les 2 médiatrices pour le premier contact avec les passagers et plaisanciers. Le suivi de la mise en œuvre du projet a été réalisé par comptage du nombre de personnes :

- Sensibilisées lors des conférences (60 personnes) au cours des entretiens sur les zones de mouillages (7374 plaisanciers) et à bord des bateaux à passagers (1622 croisiéristes)
- Formées lors des sessions de formation (35 encadrants)

La surface d'herbiers de zostère protégée suite à cette sensibilisation s'avère difficile à évaluer à ce stade de l'action.

Résultats obtenus et perspectives

Suite aux 2 premières années, la mission va se poursuivre dans le cadre du projet MarHa sur la conservation des habitats marins. Une évaluation des actions de sensibilisation sera également proposée dans ce cadre.

Les actions de médiation se sont largement reposées sur la distribution de la main à la main d'un guide des bonnes pratiques en mer, édité à ce jour en 9 000 exemplaires sur le Golfe du Morbihan. Ce guide a été partagé et adapté sur Belle-Ile en Mer, la ria d'Étel et l'estuaire de la Vilaine en 2017, et peut-être en Rance-Côte d'Emeraude en 2018. La Charte graphique est disponible pour d'autres territoires qui souhaiteraient à leur tour éditer un tel document, lequel a fait ses preuves en termes d'intérêt pour les usagers de la mer.

Références / Bibliographie / code PAMM

www.parc-golfe-morbihan.bzh

[Guide des bonnes pratiques en mer](#)